

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE TUNIS
Tunis Business School



الجمهورية التونسية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة تونس

المعهد العالي للأعمال بتونس



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Tunis

Tunis Business School

CAHIER DES CHARGES

Consultation N° PAQ-DGSE 09/2024

Pour la refonte du site web de Tunis Business School

Dans le cadre du projet PAQ DGSE



Table des matières

CONTEXTE DE L'ACTION	3
CAHIER DES CHARGES ADMINISTRATIVES	4
<u>Article 1 : L'objet de la consultation :</u>	4
<u>Article 2 : les Conditions de participation :</u>	4
<u>Article 3 : les pièces constitutives de la consultation :</u>	4
<u>Article 4 : Délai de validité des offres :</u>	6
<u>Article 5 : Méthodologie de dépouillement : (Evaluation des offres)</u>	6
<u>Article 6 : délai de réalisation de la consultation :</u>	6
<u>Article 7 : réception du site :</u>	6
<u>Article 8 : Paiement :</u>	7
<u>Article 9 : Retenue de garantie :</u>	7
<u>Article 10 : Période de garantie :</u>	7
<u>Article 11 : services après-vente :</u>	7
<u>Article 12 : Pénalité de retard :</u>	8
<u>Article 13 : Résiliation :</u>	8
<u>Article 14 : Litige :</u>	8
<u>Lettre de soumission</u>	9
<u>Bordereau des prix</u>	10
<u>Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire</u>	11
CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES	12
<u>Article 1 : consistance de la prestation :</u>	13
<u>Article 2 : description de la prestation :</u>	14
<u>Article 3 : spécifications fonctionnelles et techniques :</u>	16
<u>Article 4 : livrables :</u>	17
<u>Article 5 : extension et procédure de maintenance du site :</u>	18
<u>Article 6 : Composition de l'équipe projet du prestataire :</u>	18



CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a mis en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Dans ce cadre, le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le développement d'une gestion stratégique des établissements d'enseignements supérieurs publics (PAQ-DGSE) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers d'avantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSE vise en particulier à appuyer chaque établissements d'enseignements supérieurs bénéficiaire dans son projet de modernisation qui s'articule autour des notions suivantes :

1. L'auto-évaluation institutionnelle, pour mesurer ses forces et faiblesses sur une base réaliste et identifier les voies de développement ;
2. Le Plan d'Orientation Stratégique, pour présenter ses priorités de développement ;
3. Le Contrat conclu avec le MESRS, qui concrétise l'engagement de l'État sur des objectifs de progrès partagés avec l'université bénéficiaire ;
4. Le financement basé sur la performance, qui incite l'établissements bénéficiaire à améliorer son efficacité dans la mise en œuvre et le maintien du contrat.

Dans ce contexte, Tunis Business School (TBS) se propose de procéder à la refonte et la maintenance de son site web.



CAHIER DES CHARGES ADMINISTRATIVES

Article 1 : Objet de la consultation :

Ce cahier des charges a pour but de décrire les besoins de Tunis Business School (TBS) au niveau de la refonte de son site web « <https://tunis-business-school.tn> ».

Il décrit les différentes fonctions à intégrer ainsi que leur administration.

La refonte doit être entreprise de façon rigoureuse pour que les développements engagés soient réalisés de manière professionnelle et en adéquation avec les normes internationales de développement de portail web et de CMS.

Le prestataire doit proposer une nouvelle organisation de l'information et élaborer une nouvelle arborescence et design ainsi que l'ajout de nouvelles fonctionnalités au site.

Elle doit être également :

- En conformité avec les spécifications indiquées dans ce cahier de charges.
- En adéquation avec les recommandations de l'équipe chargée au sein de TBS.

Article 2 : les Conditions de participation :

Cette consultation s'adresse aux sociétés spécialisées dans le développement des sites Web et ayant les garanties techniques et financières pour la bonne exécution des prestations demandées.

Article 3 : les pièces constitutives de la consultation :

Le soumissionnaire doit présenter les pièces suivantes :

a- Caution provisoire et Dossier administratif :

Le dossier est composé de :

- Cautionnement provisoire d'un montant de 300 dinars.
(La non présentation constitue un motif de rejet d'office)
- Une description du soumissionnaire et de ses travaux avec les références, avec la nécessité de présenter au moins deux références avec des structures publiques. Cette condition est éliminatoire.
Le soumissionnaire doit présenter les justificatifs pour ses travaux (contrats, PV ...)



b- Offre financière :

L'offre financière doit être dans une 1^{ère} enveloppe fermée, elle est composée de :

- La soumission
- Le tableau des détails du prix

(La non présentation de ces 2 documents constitue un motif de rejet d'office)

c- Offre technique :

L'offre technique doit être dans une 2^{ème} enveloppe fermée, elle est composée de :

- Les CVs ainsi que le justificatif de l'expérience des membres de l'équipe tel que présenté,
- Les copies des diplômes
- Un projet de méthodologie pour la réalisation des missions présentées au niveau du cahier des charges techniques, ainsi que les outils de développement à utiliser.
- Le planning de réalisation

Les offres des soumissionnaires doivent être déposées directement au bureau d'ordre au nom de Monsieur le directeur de Tunis Business School, à l'adresse suivante :

Tunis Business School, Bir El Kasâa, près du marché du gros, 2059 Ben Arous.

Au plus tard Le Mardi 12 Novembre 2024 à midi (12H00),

Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

L'ouverture des offres aura lieu, au siège de Tunis Business School le même jour à 13 heures.

Toute offre parvenue après le délai fixé sera rejetée

Les offres doivent parvenir dans une enveloppe fermée, avec la mention :

« A NE PAS OUVRIR, Consultation N° PAQ-DGSE 09/2024 :

La refonte du site web de Tunis Business School »

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou lui apporter quelque modification que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai d'envoi des offres.



Article 4 : Délai de validité des offres :

Tout soumissionnaire ayant fait une offre de prix sera lié par son offre pendant **50 jours** à compter du jour suivant la date de l'ouverture des offres. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 5 : Méthodologie de dépouillement : (Evaluation des offres)

L'évaluation des offres se fait en deux étapes :

- Dans un premier lieu, la commission de dépouillement procède à la vérification, outre des documents administratifs et du cautionnement provisoire, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant : de la moins-disante à la plus-disante.
- Dans un second lieu, la commission de dépouillement procède à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disante et propose de lui attribuer la consultation en cas de sa conformité aux cahiers des charges. Si ladite offre technique s'avère non conforme aux cahiers des charges, il sera procédé selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

Article 6 : délai de réalisation de la consultation :

Le délai de réalisation du site web ne doit en aucun cas être supérieur à **45 jours** calendaires à compter de la date de réception du bon de commande. Ce délai ne tient pas compte des périodes de validation des étapes mentionnées dans l'article 1 du cahier des charges techniques.

Article 7 : réception du site :

7.1 Réception provisoire

La réception provisoire est prononcée après les étapes suivantes :

- L'approbation du site web par Tunis Business School,
- L'audit du site web avant son hébergement (à la charge du prestataire),
- La mise en service du site web et son hébergement obligatoire au niveau du CCK,
- L'accomplissement de toutes les obligations contractuelles y compris la formation.

Un procès-verbal de réception provisoire, portant sur l'ensemble des prestations, sera signé par les deux parties.



7.2 Réception définitive

La réception définitive est prononcée après l'achèvement de la période de garantie et une fois que le site WEB ne présente aucun mauvais fonctionnement. Un procès-verbal de réception définitive sera signé par les deux parties.

Article 8 : Paiement :

Le paiement sera effectué par virement postal au compte courant qui sera donné par écrit par le fournisseur, sur production d'une facture en quatre (04) exemplaires et du procès-verbal de réception provisoire sans réserves correspondant.

Article 9 : Retenue de garantie :

Une retenue de garantie égale à dix pour cent (10%) du montant de la facture, sera prélevée sur le paiement à effectuer, en garantie de la bonne exploitation du site web durant la période de garantie.

Le montant de la retenue de garantie ne sera restitué au titulaire de la consultation, qu'après accomplissement de toutes les obligations, et ce, à l'expiration du délai de garantie et la signature du PV de réception définitive.

Article 10 : Période de garantie :

Le fournisseur garantit le site à livrer contre tout vice ou défaut pendant un délai de Douze (12) mois à compter de la date de réception provisoire.

Article 11 : Services après-vente :

11.1. Formation

Le prestataire assurera une formation pour 2 personnes qui seront désignées par Tunis Business School. Un support de formation doit être fourni pour chaque participant. Cette formation a pour objectif de familiariser ces personnes aux outils d'administration, de mise à jour et d'évolution du site web.

11.2. Assistance

Le prestataire assurera une assistance gratuite pendant la durée de garantie concernant l'utilisation de l'application. Cette assistance doit être réalisée par téléphone ou en cas de besoin par déplacement sur lieu de Tunis Business School dans les 48 heures.

11.3. Intervention pendant la période de garantie

Pendant la période de garantie, le prestataire doit assurer une maintenance préventive (semestrielle) et curative (par déplacement sur lieu à Tunis Business School dans les 48 heures). La mise à jour (en ajoutant certaines fonctionnalités) se fera par le personnel du prestataire.



Article 12 : Pénalité de retard :

Pour chaque jour de retard non justifié par écrit à l'avance, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison d'un pour mille (1/1000) par jour de retard. Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (5%) de la valeur totale de la consultation.

Article 13 : Résiliation :

Tunis Business School se réserve le droit de mettre fin à l'exécution de la consultation dans les conditions suivantes :

- En cas d'inexécution totale ou partielle de la consultation ou des retards qui se prolongent au-delà d'un mois à compter de la date limite de livraison.
- La résiliation est alors prononcée 10 (dix) jours après une mise en demeure envoyée par lettre recommandée et restée sans effet. Il sera alors pourvu aux besoins de Tunis Business School par des commandes passées d'urgence ou par tout autre moyen jugé convenable, aux risques et périls du fournisseur défaillant.
- Lorsque le fournisseur s'est livré à des actes frauduleux,

Par ailleurs, le décès, la dissolution, la faillite et la liquidation judiciaire du fournisseur entraînent de plein droit, la résiliation.

Article 14 : Litige :

En cas de contestation à l'occasion de l'exécution de la présente consultation et à défaut d'une solution amiable, il sera fait attribution de juridiction aux tribunaux tunisiens compétents.

LU ET ACCEPTE

..... le

Le Soumissionnaire (Date, signature, cachet, Nom, Prénoms et qualité du signataire)



LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné :

.....

Dénomination de la Société :

Siège Social (adresse) :

Usine (adresse) :

Code Postal :

Tél :

Fax :

Registre de Commerce N° :

Affiliation à la CNSS N° : Du :

Domiciliation bancaire :

C.C.B N° :

(a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, et n'ai aucune réserve à son égard et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatives à la Consultation n° **PAQ-DGSE 09/2024**,

Je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(b) Je m'engage à fournir conformément au cahier des charges et au planning d'exécution et spécifications techniques, les fournitures et services connexes

(c) Le prix total (**En TTC et en Dinar tunisien**) de notre offre est de :

(En toutes lettres)

(En chiffres)

(d) Notre offre demeurera valide pendant la période de 50 jours ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

Fait à Le /..... /.....

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(avec date, signature et cachet)



Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

Consultation N° PAQ-DGSE 09/2024

1. Nom du Soumissionnaire :.....
2. Adresse officielle du Soumissionnaire :
3. Renseignements sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : Téléphone/Fax : Adresse électronique:
4. Registre de Commerce N° :
5. C.C.B N° :
6. Nom de l'agent qui suit l'offre :

Fait à Le /..... /.....

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(avec date, signature et cachet)



Bordereau des prix

Consultation N° PAQ-DGSE 09/2024

les Phases et les étapes de la réalisation de site Web		PUHT	TVA (%)	PTTTC
Les Phases	Les Etapes			
Phase 1	Etape 1			
	Etape 2			
Phase 2	Etape 1			
	Etape 2			
	Etape 3			
	Etape 4			
	Etape 5			
	Etape 6			
TOTAL				
Désignation		PUHT (par an)	TVA	PTTTC
contrat de maintenance	Le présent contrat a pour objet la maintenance préventive et curative du site Web			
	mise à jour de site web, mise à jour des données, maintenance, upgrade et sauvegarde 100% assurés			
	support et hotline			
	Duré du contat : Prestations de services pour 3 ans			
TOTAL				

Montant Total en toutes lettres : :

Fait à Le / /

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(avec date, signature et cachet)



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES



Article 1 : Consistance de la prestation

La prestation est composée de deux phases. Chaque phase est considérée comme achevée après sa validation par le TBS.

Le procès-verbal de validation préparé par le prestataire sera signé à la fin de chaque étape par les deux parties.

Étape 1 : Organisation de la mission :

Cette étape consiste à organiser le déroulement de la mission à travers :

- La désignation des interlocuteurs des deux parties (TBS et prestataire)
- La définition des échéances de chacune des étapes et phases et des dates de livraison des différents résultats

Étape 2 : Élaboration du plan du site :

Le prestataire est appelé à proposer un plan pour le site. La validation de la proposition doit être effectuée par le TBS dans un délai n'excédant pas 7 jours.

Étape 3 : Conception du site :

Durant cette étape, le prestataire est appelé à élaborer :

- Une proposition de l'arborescence du site
- Trois propositions de chartes graphiques et des maquettes au minimum. Ces propositions doivent être conforme avec la charte graphique de TBS. Cette étape doit être validée par le TBS dans un délai ne dépassant pas 7 jours.

Étape 4 : Développement du site web

La création du site doit être faite avec des technologies et des outils open source qui garantissent l'ergonomie, la sécurité, l'extension, le multilinguisme et les bonnes performances.

Cette étape permettra de mettre en place le site dans la langue française. Le contenu des différentes rubriques du site (texte, images, vidéos, ...) est à fournir dans un support numérique par le TBS.

Étape 5 : Traduction du site web

Le but de cette étape est de traduire entièrement le site web en arabe et en anglais. La traduction doit être effectuée en gardant à l'esprit la terminologie technique et la terminologie professionnelle du domaine.



Le contenu traduit doit être validé par le TBS dans un délai ne dépassant pas 7 jours.

Étape 6 : Test de bon fonctionnement et validation du site web

Cette étape vise à tester le bon fonctionnement du site web notamment, le temps de réponse, le bon fonctionnement des protocoles et des plateformes matérielles et logicielles, la vitesse de chargement, l'efficacité du module de recherche, etc.

Lors de cette étape, le prestataire est appelé à effectuer les modifications demandées par le TBS.

Étape 7 : Audit et Hébergement

Une fois le site web validé, le prestataire doit procéder à :

- L'audit de la plate-forme web avant son hébergement (à la charge du prestataire).
- La mise en service de la plate-forme et son hébergement obligatoire auprès du CCK.

Étape 8 : Formation

Le prestataire doit procéder à la formation d'un groupe d'administrateur du site choisis par le TBS.

La formation sera dans les locaux de l'établissement pendant 3 Jours.

Article 2 : Description de la prestation

La site web sera composée de 2 parties :

Partie I : Partie publique

Le site devra permettre à l'internaute un accès facile à l'ensemble du contenu disponible via une page d'accueil qui donne un aperçu des principales sections, services et contenus des pages internes du site.

La page d'accueil devra contenir les informations les plus importantes, permettre le choix de langue et respecter la charte graphique de TBS.

Le site devra contenir en outre les services suivants :

- Un moteur de recherche interne : il permet de répondre aux requêtes d'information en remontant tout type de contenu sur le front office (pages, actualité, documents, vidéos, photos, ...).
- Un annuaire des enseignants de TBS : permet de lister les enseignants de TBS. Chaque enseignant se présente dans une page appropriée.
- Médiathèque : pouvant supporter les formats photo, vidéo et audio. Dans ce cadre, le prestataire est appelé à convertir ou adapter les fichiers fournis par le TBS si nécessaire.



- Un lien vers la plateforme du TBS dédiée aux enseignants, étudiants et staff administratif.
- Sondage d'opinions : permet aux internautes d'exprimer leurs attentes ou de donner leurs avis sur le site web et les services offerts
- Formulaire de contact et Intégration de Google Map sur la page contact pour localiser le siège de TBS ainsi que les locaux des différents établissements rattachés.
- Un outil de génération de statistiques : permet d'afficher des statistiques dans les différentes pages du site avec plusieurs types de graphiques (exemple : l'évolution du nombre d'étudiants dans l'établissement).
- La gestion des langues :
 - o Le site web doit permettre la gestion du contenu du site web en trois langues: Français, Anglais et Arabe.
 - o Les mêmes rubriques et leur contenu doivent exister en trois langues : Français, Anglais et Arabe.
 - o Un basculement, d'une langue à une autre, doit concerner le même contenu présenté sur une page.
- Plan du site : permet de visualiser les différentes rubriques du site.
- Audience du site : Le site doit proposer une fonctionnalité de consultation des statistiques détaillées des visites sur le site.

Partie I : Partie privée d'administration

Le site doit inclure un espace d'administration sécurisé pour la gestion de toutes les rubriques et contenus du site.

L'espace d'administration doit permettre de gérer tout le contenu éditorial et donc doit fournir un outil de création de contenu convivial (Page Builder).

De plus, il doit fournir un d'un espace de téléversement : photos, vidéos, documents de tout type.

Un module de gestion dynamique de menu doit être inclus. Il permettra de mettre à jour les différentes rubriques des menus (principal et secondaires) à tout moment.

Il doit également fournir un outil de génération de formulaires à la demande et de consulter les différentes soumissions des internautes par email et dans l'espace d'administration.



Article 3 : Spécifications fonctionnelles et techniques

- Pour la conception du site web, le prestataire doit s'orienter vers les solutions de gestion du contenu CMS open source. Aucun module payant ne doit être incorporé dans le site.
- Le système de gestion du contenu du site web devra être accessible par la majorité des navigateurs web modernes.
- Le site devra répondre aux exigences d'un véritable outil de communication : graphiquement irréprochable et bénéficiant des meilleures techniques actuelles en matière de développement.
- Le site doit permettre d'ajouter à terme des modules de contenus supplémentaires et des fonctionnalités spécifiques sans avoir un besoin direct de solliciter le prestataire.
- Le webmaster est l'administrateur principale du site web (publication, gestion du menu et des sous-rubriques, création de comptes utilisateur) doit pouvoir gérer les droits d'accès (possibilité d'avoir des sous-administrateurs avec différents droits d'accès).
- Rapidité d'affichage : le développement des pages devra être optimisé pour limiter le temps de réponse du serveur et le temps de chargement par l'internaute.
Le site doit donner la possibilité au navigateur d'agrandir le texte (A+ A-).
- Le site doit être conforme aux règles d'accessibilité web afin de permettre aux personnes handicapées l'accès dans des conditions optimales.
- Cet outil de gestion de contenu sera installé sur un serveur hébergé chez le CCK et sera accessible seulement via Internet.
- Le prestataire devra proposer et implémenter un site web responsif permettant d'adapter automatiquement la mise en page et le contenu du site à la taille et résolutions des écrans des internautes quelques soient les supports numériques utilisés (Ordinateurs, Tablettes et Smartphones). Le site web devra être ainsi accessible et utilisable depuis n'importe quel terminal mobile et terminal desktop.
- Le site doit inclure une fonctionnalité de sauvegarde automatique planifiée du site (fichiers, dossiers et base de données) permettant une restauration rapide en cas de problèmes.
- Le site doit inclure une fonctionnalité d'optimisation pour les moteurs de recherche.
- Le site doit permettre l'interaction avec d'autres solutions de TBS.
- Les pages d'erreur seront renvoyées vers une page personnalisée.



Article 4 : Livrables :

Étape 1 : Organisation de la mission :

Durant cette phase, le TBS fournira une liste de ses différents interlocuteurs en format numérique. Cette liste doit inclure pour chaque interlocuteur son nom, prénom, téléphone, email ainsi que sa fonction.

Durant cette phase, le prestataire fournira un planning d'exécution de la prestation en concertation avec le TBS.

Étape 2 : Élaboration du plan du site :

Durant cette phase, le prestataire fournira :

- Trois (03) exemplaires en format papier et un (01) en format numérique du plan provisoire du site.
- Un (01) exemplaire en format numérique du plan définitif du site.

Étape 3 : Conception du site :

Le prestataire fournira en format numérique les maquettes des différentes rubriques du site.

Étape 4 : Développement du site web

Le prestataire fournira un accès administré (lien sécurisé) sur site développé.

De plus, le prestataire devra fournir un dossier compressé incluant les différents dossiers et fichiers et base de données utilisés pour la création du site web.

Étape 5 : Traduction du site web

Le prestataire fournira une traduction des différentes rubriques du site en format Word. Cette traduction doit être validé par le TBS dans un délai de 7 jours.

Étape 6 : Test de bon fonctionnement et validation du site web

Le prestataire présentera une version de démonstration du site avec les tests nécessaires.

Étape 7 : Audit et Hébergement

Le prestataire se chargera d'auditer le site web et de l'héberger auprès du CCK.

Le TBS doit fournir les informations de connexion FTP et base de données permettant la gestion de l'espace d'hébergement.



Étape 8 : Formation

Le prestataire fournir un support d'aide à l'utilisation et à l'administration du site web en format numérique et en 3 copies papier.

Article 5 : Extension et procédure de maintenance du site :

Le prestataire aura à proposer les procédures les plus appropriées pour mettre à jour le site web par des données statiques ou dynamiques.

Un contrat supplémentaire de maintenance corrective et préventive pourra être envisagé pour une durée d'une année à renouveler à chaque fois.

Article 6 : Composition de l'équipe projet du prestataire :

Conformément aux besoins de conception, de développement, de mise en œuvre, de transfert de compétences et d'assistance, la composition minimale de l'équipe affectée au projet par le prestataire (désignée par "Equipe Prestataire") doit être comme suit :

- Un Chef de projet titulaire d'un diplôme Bac+5 au moins et ayant une expérience de 3 ans dans la conduite de projets de conception de portails web.
- Web designer
- Développeur web
- Auditeur en sécurité web.